Ville de Limoges

Limoges, le 18 mai 2009

Direction du Cabinet

VS/CR

Mr Christian BATAILLE
Député du NORD

ASSEMBLEE NATIONALE
126 rue de l'Université

75355 PARIS

Cher Ami,

Je te remercie de m'avoir fait part de tes courriers au Président du CSA et au Président de France Télévision à la suite de la diffusion de l'émission « Pièces à conviction » : « Uranium : le scandale de la France contaminée » le mercredi 11 Février.

J'ai moi-même saisi le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel car les procédés du journaliste qui a réalisé ce document ne me paraissent pas conformes à ce que l'on est en droit d'attendre d'un service public.

L'élue de Limoges qui a été interviewée a elle-même eu le sentiment que ses propos ont été tronqués et utilisés dans le seul but de monter un procès à charge contre AREVA en cherchant à donner l'impression que les élus se sont faits « berner » par cette société.

Le passage concernant le service de l'Eau de la Ville de Limoges dans lequel il est affirmé je cite : « pour les 240 000 personnes de la capitale régionale [Limoges], ouvrir le robinet était un geste dangereux car l'eau potable était chargée en éléments radioactifs et les habitants n'en ont jamais été réellement informés » m'a valu des dizaines de messages venant de la France entière, certains très virulents.

Il m'a fallu organiser une conférence de presse pour rassurer les consommateurs sur la parfaite qualité distribuée par notre régie municipale, mais ce reportage a porté gravement atteinte à l'image de Limoges, qui fonde notamment son développement démographique et économique sur la qualité de son environnement.

J'ai donc décidé d'assigner France 3 devant le Tribunal de Grande Instance de Paris et je me suis permis de transmettre copie de tes courriers à notre avocat, Me Charrière-Bournazel, afin de compléter son argumentaire, en vue de l'audience fixée le 8 juin.

Je ne manquerai pas de te tenir informé de la suite qui sera réservée à cette pénible affaire. De mon côté je n'ai eu aucune réponse du CSA.

Je te prie de croire, Cher Ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain RODET

Hôtel de ville - Place Léon-Betoulle - BP 3120 - 87031 Limoges cedex 1
Téléphone 05 55 45 60 00 - Fax 05 55 32 11 87 - http://www.ville-limoges.fr